

que dans la mesure où les relations culturelles canadiennes reposeront sur une infrastructure solide qu'elles pourront retenir toute l'attention voulue, et aucun effort déployé du côté des programmes ne pourrait compenser les lacunes qui existeraient à ce niveau. Par ailleurs, il faudrait que soit prévue dans le budget du ministère une aide au titre des programmes, qui irait en s'accroissant. De cette façon, le ministère pourrait prêter son concours à une foule d'individus, d'organismes, d'associations professionnelles et philanthropiques voués à la promotion des valeurs culturelles canadiennes sur la scène internationale, qui en ont grandement besoin. Toute négligence de ce côté équivaudrait à un manque à gagner considérable sur le plan des relations culturelles avec l'étranger et relèguerait le Canada au rang de pays culturellement peu développé.

Dans l'application de son programme d'aide financière, le ministère devrait s'employer à trouver de nouvelles sources de financement et à exploiter celles qui existent déjà. Il pourrait par exemple, lorsque cela est possible, à l'aide de la formule des subventions à parité et des programmes à frais partagés amener les autorités provinciales et municipales, les entreprises privées, les fondations et autres bailleurs de fonds à faire leur part. Dans certains cas, par exemple dans celui du Programme des bourses d'études où le niveau d'aide est fixe et le nombre de bourses accordées est souvent arrêté aux termes d'ententes officielles, de telles dispositions sont impraticables. La plupart du temps, il ne serait pas illogique de s'attendre à ce que particuliers et organismes intéressés s'adressent à d'autres sources de financement. Cette façon de procéder est d'ailleurs devenue pratique courante à l'échelle nationale. Résultat: le niveau d'aide financière accordée à des fins culturelles a considérablement grimpé au cours de la dernière décennie. Reste maintenant à étendre cette pratique à l'échelon international. Or, à moins que le ministère n'applique les méthodes proposées, les fonds affectés aux relations culturelles internationales n'auront jamais qu'une valeur symbolique et ne nous permettront certes pas d'atteindre nos objectifs.

Même si, dans les années à venir, il s'avérera nécessaire d'accroître l'aide financière dans tous les secteurs, il faudra dans certains cas repenser l'ordre des priorités en tenant compte de l'expérience acquise au niveau international. Nous faisons surtout allusion ici à la nécessité de multiplier les échanges individuels, lesquels sont très rentables. En effet, si les tournées de troupes d'artistes et les grandes expositions peuvent être plus spectaculaires, ce sont les étudiants, les universitaires, les artistes, les artisans ou les athlètes pris individuellement qui réussissent à nouer des liens solides avec des personnes-clés et de simples citoyens étrangers, liens susceptibles de s'affermir et de durer pendant des années. Ce qui vaut pour les Canadiens qui, à titre individuel, se rendent à l'étranger, vaut également pour les étrangers de passage au Canada. En fait, dans ce dernier cas, les avantages sont peut-être plus nombreux, ces personnes ayant la possibilité de se faire d'eux-mêmes une idée du Canada et de ses habitants. En outre, la présence dans notre pays de cette catégorie de personnes a pour autre avantage de faire connaître aux Canadiens les valeurs et traditions culturelles d'autres pays, but que poursuit le Canada dans sa politique culturelle étrangère. Il va sans dire que ce genre d'échanges - qu'il s'agisse d'organismes ou de particuliers canadiens ou étrangers - doit être aussi varié que possible, pour apporter diversité et équilibre à la vie culturelle canadienne.

On ne saurait mieux conclure cette analyse qu'en rappelant la nécessité pour le Canada de se doter d'une politique culturelle dynamique au niveau international. Nous venons d'ailleurs d'en examiner de façon assez approfondie les principaux éléments. Ceux-ci, pris individuellement, ont chacun leur importance et, considérés dans leur ensemble, contribuent à ouvrir pour le Canada une véritable ère nouvelle sur le plan des relations culturelles avec l'étranger.